

PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
& ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2025

Professionnels, agriculteurs et associations



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN

Le Crédit Agricole du Morbihan

Une banque de proximité
qui accompagne



1 habitant
sur 2



1 pro
sur 3



1 entreprise
sur 2



1 asso
sur 2



575

millions d'euros de crédits en 2023 pour accompagner les projets des Professionnels, des Agriculteurs et des Associations du Morbihan



1 logement
financé sur 3



6 agriculteurs
sur 10

90 000 € de dons exceptionnels en 2023 pour soutenir des associations engagées dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la maladie



Plus de 825 000 euros
de dépenses de mécénat, sponsoring et de soutien en 2023

550

conseillers répartis
sur le territoire

79

agences de proximité
et spécialisées



45,9%

de femmes managers



1237

salariés



87

embauches en CDI

Une banque mutualiste

360 administrateurs

Un trait d'union entre le territoire et la banque



156

distributeurs
de billets



19,73

millions d'euros de financements liés
aux énergies renouvelables en 2023

Sources : Responsabilité Sociétale et Environnementale 2023 de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Morbihan.

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, clôture Relevés de compte Gestion du compte Services en agence	
	Banque à distance	5
	Abonnement à des services de banque à distance Services alertes par SMS ou par mail Téléphone avec service vocal Service d'Échange de Données Informatisées (EDI) Signature électronique Pleinchamp	
	Monétique	6
	Paie ment à distance Terminal de Paiement Electronique (TPE)	
	Moyens et opérations de paiement et d'encaissement	6
	Cartes Virements Prélèvements SEPA/TIP Chèques Effet de commerce à l'encaissement ou à l'escompte Dates de valeur	
	Offres groupées de services	10
	Le Compte à Composer Pro/Agri : vos essentiels au quotidien	
	Irrégularités et incidents	11
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Financements des professionnels et des agriculteurs	12
	Financement du cycle d'exploitation Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme Cession de créances professionnelles (en garantie) Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie du prêt Renouvellement de garantie Mainlevées de garanties sur prêts en cours ou soldés Engagement par signature - Garantie financière accordée par la banque	
	Épargne, titres et placements financiers	14
	Épargne bancaire Placements financiers Épargne salariale	
	Opérations à l'international	15
	Paiements vers l'étranger Paiements en provenance de l'étranger Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation Crédits documentaires Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By Opérations de change	
	Références	19
	Résoudre un litige	20
	Adresses et numéros utiles	20



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽¹⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine (2 par mois)	3,04 €/mois	Gratuit
Décadaire (3 par mois)	4,56 €/mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,52 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs	15,50 €/mois
Frais de tenue de compte pour les associations suivies en Agence de Proximité	3 €/mois
Frais de tenue de compte pour les associations suivies en Agence Entreprises	6 €/mois
Frais de tenue de compte pour les SCI non professionnelles	2,50 €/mois
Frais de tenue de compte pour les syndicats de copropriété	10 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Frais d'actualisation juridique pour les professionnels et agriculteurs	60 €
Commission de mouvement pour les professionnels et les agriculteurs	0,075 %
• Minimum	8 €/mois
Commission de mouvement pour les détenteurs d'EKO PRO ⁽³⁾	0,10%
Commission de mouvement pour les associations suivies en Agence Entreprises	0,075 %
• Minimum	8 €/mois
Commission du plus fort découvert	Gratuit

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Versement d'espèces	5 €/versement après franchise de 12/mois
Versement d'espèces inférieur ou égal à 5 euros	2 € / versement
Attribution d'un casier de remise de fonds	Gratuit
Dédommagement en cas de non restitution de clé/carte de casier	56,40 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an ⁽⁴⁾	14,15 €
• Sauf association	Gratuit
Frais de recherche de documents de plus d'un an ⁽⁴⁾	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	156 €
Frais pour renseignements commerciaux	19,25 €
Frais pour demande d'extrait Kbis	33,50 €
Frais pour demande de statuts	99,99 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽⁵⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS...)

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations (Crédit Agricole En Ligne PRO BASE) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.	Gratuit
--	----------------

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations (Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers, et la surveillance des flux TPE.	9,30 €/mois
---	--------------------

Services de banque à distance sur Internet accessible depuis :

- Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan/

- Nos applications mobiles :

Ma Banque

**TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT**

Paiement Mobile : dédiée aux paiements en ligne sécurisés avec Wero (ex. Paylib), Assurance Pacifica, Nexecur, Eurofactor

Services alertes par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes

Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)	Gratuit
---	----------------

Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert"	Gratuit
---	----------------

Mini-relevé à jour fixe (2/semaine)	2,70 €/mois
-------------------------------------	--------------------

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultation 09 74 75 56 56	Gratuit
--	----------------

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (clients -> banque) • Abonnement EDIWEB remises • Abonnement EBICS T remises	12,50 €/mois
---	---------------------

Transmettre et recevoir des fichiers (client -> banque -> client) • Abonnement EDIWEB réception de relevés par mail • Abonnement EDIWEB par téléchargement • Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS) remises et relevés	14,60 €/mois 26,10 €/mois 54,25 €/mois
---	---

Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS	Nous consulter
--	-----------------------

Relevé de compte EDI expert-comptable	3,40 €/mois
---------------------------------------	--------------------

Relevé de comptes multiples spécifiques syndic de copropriété	162 €/mois
---	-------------------

Signature électronique

Abonnement Certificat Performance	62,40 € pour 3 ans
-----------------------------------	-------------------------------

Abonnement Certificat Premium	48,70 €/an
-------------------------------	-------------------

Certificat RGS	Nous consulter
----------------	-----------------------

Certificat 3SKey SWIFTNET	119 €/3 ans
---------------------------	--------------------

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.

- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

Pleinchamp*

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro :

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois**

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp PRO.

* Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.
** La durée minimale de l'abonnement Pleinchamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.



Monétique

Paiement à distance

Up2pay e-Transactions - paiements cartes sécurisés par Internet

• ACCESS	
Abonnement	17 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
• PREMIUM	
Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €

Up2pay par lien - paiements cartes sécurisés par liens SMS et email

• ACCESS	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	Gratuit
Génération de liens	1 €/lien
• STANDARD	
Frais de mise en service	50 €
Abonnement	10€/mois
Génération de liens	0,40 €/lien

Terminal de Paiement Electronique (TPE)

Paiement de proximité (ADSL/GPRS)	Nous consulter
Paiement mobile (Up2Pay Mobile)	Nous consulter
Caisse enregistreuse (Up2Pay Caisse Digitale)	Nous consulter
Up2Pay Restaurant	Nous consulter



Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))*

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro	39,50 €/an	
MasterCard Business	60 €/an	60 €/an
MasterCard Business World	154 €/an	154 €/an

* Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽⁶⁾ hors frais de conversion monétaire**

Gratuit

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels)⁽²⁾

2,30 % du montant
+ 0,20 €/opération

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽⁶⁾ hors frais de conversion monétaire**

1 €/retrait

Autres retraits par carte*⁽²⁾ hors frais éventuels prélevés par un autre établissement bancaire

2,40 % du montant
+ 3,50 €/opération

* Ou en devise équivalente : Couronne suédoise ou Leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 2021/1230)

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

◆ Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple

Gratuit

Commande de carte en urgence

20,00 €

Rédition du code confidentiel

11,50 €

Refabrication de la carte (en cas de détérioration ou de perte)

12,80 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone

4,50 €

Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée

Gratuit

Virements

◆ Virements SEPA⁽⁶⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Réception d'un virement SEPA

Gratuit

Réception d'un virement instantané SEPA

Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Émission d'un virement instantané par Internet (CAEL)

Gratuit

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Vers un compte Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	Gratuit
Vers une banque hors groupe Crédit Agricole et hors Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	4,50 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Vers un compte Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque que le Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	10,20 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA, ou de virement instantané SEPA, à l'initiative du donneur d'ordre	9,90 €/opération
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) :	
• Par papier	12 €/opération
• Télétransmis	5,20 €/opération
Virement par remise :	
• Prise en charge par remise	
- Liste télétransmise par Crédit Agricole en ligne	Gratuit
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique	Gratuit
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/mail	10,50 €/fichier
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste)	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,22 €

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier Prélèvement	Gratuit
Demande d'identifiant Créancier SEPA (ICS)	75 €
Prélèvement SDD B to B :	
• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	9,30 €
• Par opération télétransmise	0,38 €
• Suppression de l'autorisation	Gratuit
Prélèvement SDD par remise :	
• Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec signature électronique	Gratuit
- Avec bordereau de confirmation par fax/mail	10,50 €/fichier
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,30 €
• Représentation des impayés de prélèvement	4,20 €/mois

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	2,20 €/envoi
• En recommandé avec accusé de réception	8,40 €/envoi
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	16 €
Frais d'opposition chèque(s) et/ou chéquier par l'émetteur	17,30 €
Frais de destruction de chéquier	6,20 €

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Prise en charge par remise	
<ul style="list-style-type: none"> Sous forme papier Télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none"> Avec bordereau de confirmation Avec signature électronique 	5,95 € 11 € Gratuit
Par opération	
<ul style="list-style-type: none"> Sous forme papier Télétransmise par EDIWEB, EBICS 	11 € 0,43 €
Escompte - intérêts minimum	5,40 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	11,85 €
Acceptation de l'effet par le tiré	18,40 €
Recherche sur effet	14,20 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	18,40 €

Dates de valeur⁽⁸⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque(s)	J + 2
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé (voir l'échéancier du débit différé disponible en agence)	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J + 1
Paiement de prélèvement	J
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-1 jours ouvrés (SDD CORE et B2B)	E
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
<ul style="list-style-type: none"> Remise télétransmise Remise papier 	E + 1 E + 2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jours fériés et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

B2B = présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽⁹⁾ : vos essentiels au quotidien

LE SOCLE

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRES

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹⁰⁾

Envoi de chèqueier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à Pleinchamp Pro

Pour les professionnels et agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu'à 30 000 €	16,65 €/mois
• Compris entre 30 000 € et 100 000 €	22,15 €/mois
• Compris entre 100 000 € et 300 000 €	24,50 €/mois
• Compris entre 300 000 € et 750 000 €	34,50 €/mois
• Compris entre 750 000 € et 1 500 000 €	44,50 €/mois
• Supérieur à 1 500 000 €	59,80 €/mois

Pour les professions libérales selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support

• Jusqu'à 30 000 €	15 €/mois
• Compris entre 30 000 € et 100 000 €	17,60 €/mois
• Compris entre 100 000 € et 300 000 €	19,40 €/mois
• Compris entre 300 000 € et 750 000 €	28 €/mois
• Compris entre 750 000 € et 1 500 000 €	36 €/mois
• Supérieur à 1 500 000 €	48,60 €/mois

Option : SécuriHELP Agri 1 €/mois

Option : SécuriHELP Pro 1 €/mois

Offre Eko Pro⁽¹¹⁾ (Services inclus)

• Frais de tenue de compte actif	
• Commission de mouvement ⁽¹²⁾	
• E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
• Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL EKO Pro)	6 €/mois
• Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
• Carte "Mastercard EKO Pro" à autorisation systématique et à débit immédiat	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO Pro. En cas de résiliation de l'offre EKO Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services Professionnels et Agriculteurs (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération **8,90 €**

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée"	14,85 € dans la limite du solde créditeur
Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,60 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation" J+1 mois	15,60 €
Courrier de mise en demeure de recouvrement	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	85,90 €
Frais par opposition administrative, frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 85,90 €

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹³⁾ <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	50 €
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	31,30 €
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,30 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31,30 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention)	
- Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
- Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Financements des professionnels et des agriculteurs

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, Dailly et crédit Court Terme

Frais de conseil et de montage de dossier	1 % du montant emprunté (mini : 165 €)
Commission d'engagement (% annuel de l'ouverture de crédit) / de confirmation (% de la ligne court terme)	1 %/an
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	60 €/an

◆ Cession de créances par Internet : Cash in Time

Commission unique	3,50 %
-------------------	--------

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais de conseil et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1 %
• Minimum	165 €
Prêt EXPRESS Agri Pro (demande en ligne)	
• % du montant emprunté	0,40 %
• Minimum	50 €
• Maximum	110 €
Frais de dossier de prêt AGILOR	Nous consulter
Frais de co-financement en sus des frais de conseil et de montage indiqués ci-dessus	800 €

Cession de créances professionnelles (en garantie)

Remise de bordereau Dailly	11,30 €
Frais par ligne de créance papier	4,15 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	12 €
Échéancier mensuel des créances	13,45 €
Notification	
• Sans acceptation	18,20 €
• Avec acceptation	22 €
Traitement sur créance (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	18,20 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Hors réaménagement suite à un changement de taux

Sans avenant au contrat : modification de compte payeur, de jour d'échéance, prorogation de CT, autres modifications sans avenant	35,40 €/prêt
Avec avenant simple : taux, durée, modification de périodicité, pause non contractuelle, autres réaménagements simples	180€/ prêt avec un plafond de 3 lignes de prêt soit 540€
Avec avenant complexe : transfert de prêt, modification de garantie, changement d'emprunteur, désolidarisation, mise en place ou augmentation de différé.	284€ par prêt avec un plafond de 3 lignes de prêt soit 852€

Lettre d'information annuelle aux cautions

Gratuit

Rédition du tableau d'amortissement	11,20 €
Décompte de remboursement de prêt	28,10 €
Aide au bilan	62,10 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Forfait de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Forfait de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	168,50 €
Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation de nantissement de comptes titres financiers (actions de SA, SAS)	217,40 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	53 €
Forfait de formalisation de gage de bien meuble corporel, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux	217,40 €
Forfait de formalisation de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification	31,20 €
Forfait de formalisation ou renouvellement de warrant	124,80 € TTC
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne	310,50 €

Renouvellement de garantie

Forfait de renouvellement de garantie (hors warrant)	62,40 €
--	---------

Mainlevée de garantie sur prêts en cours ou soldés

(hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)

Mainlevée hypothécaire	98,80 €
Mainlevée de Nantissement - Warrant - Dailly - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne	208 €
Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce	208 €
Radiation de gage sur bien meuble corporel	208 €
Radiation de gage sur véhicule	51 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...)	169 €

Engagement par signature

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 % l'an
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	167,70 €
• Frais de tirage de l'acte	24,40 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	53,50 €
• Frais de tirage par acte	24,40 €

◆ Autres opérations sur garantie financière

Réédition d'un engagement de la garantie financière	42 €
Dénonciation de la garantie financière	57 €
Traitement opposition à mainlevée	57 €
Mainlevée caution bancaire (<i>par acte</i>)	23,30 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

Épargne automatique - éco-page⁽¹⁴⁾

• Tandem Pro/Tandem Agri	61,68 €
--------------------------	---------

Placements financiers

◆ Ordres de Bourse : achat et vente Bourse Domestique *

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral		CTO/PEA/PEA-PME**
Actions, Obligations et autres ordres	InvestStore Initial	InvestStore Intégral
• Abonnement au service	Gratuit	Gratuit au-delà de 12 ordres/an sinon 100 € /an
• Ordre < 500€	0,50%*	0,48%
• Ordre 501 € à 1000 €		0,18%
• Ordre > 1001 €		0,12%

PAR TELEPHONE au numéro 02 54 81 57 84 (prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions, Obligations et autres ordres	PEA / PEA - PME	Compte titres ordinaire et PER Titres**
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20%*	1,20%*
• Frais fixes à la ligne	/	5,30 €
• Avec un minimum de	/	16 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	/	14 €/ligne

◆ Ordres de Bourse : achat et vente Places étrangères *

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral		
Actions, Obligations et autres ordres	PEA / PEA - PME	Compte titres ordinaire et PER Titres**
• Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral	idem "ordres de Bourse : achat et vente Bourse Domestique"	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50%	0,50%
• Avec un minimum de	/	8 €

◆ Droit de garde sur sur les comptes titres : PER Titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA et PEA-PME)*

	Compte Titres et/ou PER Titres (poche libre)	PEA et/ou PEA-PME
Frais fixes par compte	24,58 €	Gratuit
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2024	0,270%	0,33%

* Hors frais de marché en sus (variable selon le lieu d'exécution), hors frais de courtage et règlement livraison sur l'étranger (dans le respect du plafond de 0,50 % pour le PEA/PEA PME).

** Les PER Titres ne sont pas éligibles à InvestStore Intégral

	Compte Titres et/ou PER Titres (poche libre)	PEA et/ou PEA-PME
Frais à la ligne (sauf Actions Crédit Agricole SA, Certificats coopératifs d'investissement (CCL) et parts sociales)	Gratuit	5 €
CTO ou PEA détenant exclusivement des actions Crédit Agricole SA, des Certificats Coopératifs d'investissement du Crédit Agricole du Morbihan et/ou des Parts Sociales du Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	
Abonnés InvestStore Intégral : frais fixes et commission proportionnelle :		
- Si détention uniquement de lignes actions (françaises ou étrangères), bons de souscription actions ou Organisme de Placement Collectif (OPC)	Gratuit	
- Si détention d'obligations	Tarif normal figurant ci-dessus	
Plafond par contrat détenu	250 €	250 €

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PER Convergence, avec option PEE + PERCO Inter-entreprises	199 €/an
• Par compte supplémentaire au-delà de 10 salariés	15 €/an



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations.

Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

Tenue de compte	9,25 €/mois
Commission de change	0,075 %
Applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	(mini 7 €)

Paiements vers l'étranger

Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)

	Opération jusqu'à 250 €	Opération de plus de 250 €
Saisie par le client	9,10 €	20,50 €
Saisie par l'agence	11,35 €	26,35 €
Pour les virements permanents	9,10 €	20,50 €
Avis d'opération	Gratuit	Gratuit

Frais complémentaires sur transfert :

- Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds) 25,80 €
- Confirmation de l'émission du transfert 10,75 €

Paiements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)

- Par opération jusqu'à 250 € 11,55 €
- Par opération de plus de 250 € 18,85 €
- Par avis d'opération 4,10 €

Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)

- Commission d'encaissement par chèque 0,10 %
- Minimum 22,45 €

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

Frais de dossier	28,90 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	72,10 €
• Avec un maximum de	493,15 €
Acceptation, prorogation, modification et impayé	47,50 €

Crédits documentaires

Hors commission de change et frais annexes

En fonction de vos besoins, consultez votre conseiller pour une offre personnalisée.

◆ À l'importation

Ouverture

• Frais de dossier	141,55 €
• Commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	143,90 €

Modification

• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	143,90 €
• Modification (hors engagement)	106,85 €

Utilisation

• Commission de levée de documents	0,125 %
- Minimum	123,70 €
• Commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	1,5 %/an
- Minimum	106,85 €
• Frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125 €/150 USD

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

• UPAS (mise en place, conditions financières)	Nous consulter
• Établissement d'un bon de cession	96,15 €

◆ À l'exportation

Ouverture

• Commission de notification	
- Crédit < 1 500 000 euro	0,10 %
- Crédit > 1 500 000 euro	0,05 %
• Minimum	141,65 €

Modification de crédit documentaire	106,85€
--	----------------

Utilisation

• Commission de levée de documents sur crédits documentaires	0,15 %
- Minimum	169,75 €
• Pré-examen de documents scannés	143,90 €

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

• Commission de confirmation liée à l'engagement	Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays
• Escompte sur crédit documentaire confirmé	Nous consulter

Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

• Frais de dossier (texte standard)	152,90 €
• Commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	1,5 %
- Minimum	36,15 €/trimestre
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par trimestre indivisible)	1,5 %
- Minimum	30,90 €/trimestre

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	9,50 €
Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)	
• Mise en place	93,50 €
• Prorogation, levée anticipée ou tirage	93,50 €
Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)	
• Mise en place	93,50 €
• Utilisation	46,80 €

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro
- ● Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- ● ● Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- ● ● ● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Man.

- Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

- Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Références

- (1) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.
- (2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- (3) Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au delà de 10 000 €. Commission prélevée mensuellement s'il y a lieu.
- (4) Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique.
- (5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (6) Voir la "Cartographie des zones européennes" page 17.
- (7) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 2021/1230 du 14 juillet 2021.
- (8) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
- (9) Les produits composant les Comptes Service Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/ Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Comptes Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.
- (10) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (11) Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.
- (12) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000€ passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au-delà de ce seuil de 10 000€, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée.
- (13) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.
- (14) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service :

- par voie postale à l'adresse suivante : Crédit Agricole du Morbihan - Service Écoute Clients - Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9
- par mail : ecouteclients@ca-morbihan.fr
- par téléphone au : 02 97 01 75 90 (appel non surtaxé)

Les assurances et la prévoyance au Crédit Agricole

PROTECTION DES PERSONNES

- Le Crédit Agricole est à vos côtés pour que vous et vos proches puissiez vous concentrer sur l'essentiel en cas de coups durs, sans vous préoccuper de soucis financiers ou matériels.

- L'assurance complémentaire santé des professionnels
- L'assurance des accidents de la vie des professionnels
- L'assurance décès
- L'assurance garantie des revenus



PROTECTION DES BIENS

- Quel que soit votre bien à assurer, le Crédit Agricole est là pour vous accompagner.

- L'assurance véhicule utilitaire
- L'assurance multirisque professionnelle



MES ASSURANCES*

Avec l'Appli Mes assurances, profitez pleinement des services offerts par vos assurances !

* Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

Adresses et numéros utiles

Des services pour répondre à vos besoins professionnels

AVEM *

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique du lundi au samedi de 8h à minuit, et le dimanche de 8h30 à 16h30 :

0825 826 098 (0,15 €/mn) + prix d'un appel

Assistance échange de données informatiques + Pack Prélèvement :

09 69 32 06 39 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION **

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704 € dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS 421 287 996 Lyon.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 Coulaines - 799 869 342 - RCS Le Mans.

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Une information, un conseil ?

02 97 01 85 61

Appel non surtaxé



Service ouvert 6J/7
de 8H30 à 18H00
(13H le samedi).

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Document informatif à vocation non publicitaire

CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07022976 (www.orient.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris. Téléphone : 02.97.01.77.77 et site internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan.

Identifiant unique CITEO : FR234397_01JKUP

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 72082 Paris Cedex 2.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et Camca. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 455 455 425 € entièrement libéré. 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège social: 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA (Caisse d'Assurance Mutuelle du Crédit agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 784 338 527.

Réf. PBCM014_CGB2025_PROAGRIASSO56_V6



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC

"promouvoir la gestion
durable des forêts"

